

Questions relatives aux pensions: Nominations au Comité des pensions du personnel du BIT (Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies)

1. Conformément à l'article 6 *c*) des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, l'OIT est dotée, en sa qualité d'organisation affiliée à la Caisse, d'un Comité des pensions du personnel composé de neuf membres, dont trois sont désignés par la Conférence internationale du Travail, trois par le Directeur général et trois par les fonctionnaires participant à la Caisse. Chacun des trois groupes peut désigner un nombre égal de membres suppléants. Depuis 1992, les désignations au sein du «groupe de la Conférence» reflètent une représentation tripartite.
2. On trouvera ci-après la liste des membres actuels nommés par la Conférence au Comité des pensions du personnel du BIT pour un mandat de trois ans prenant fin le 8 octobre 2019:

<i>Groupe:</i>	<i>Membre titulaire:</i>	<i>Membre suppléant:</i>
Gouvernements	M. T. Montant (Suisse)	Non encore désigné
Employeurs	M. L. Abbé-Decarroux	Non encore désigné
Travailleurs	M. B. Thibault	Non encore désigné

3. Le groupe des travailleurs propose que M. P. Coutaz soit nommé suppléant de M. B. Thibault. M. Coutaz, juriste auprès du secrétaire confédéral, Service international et Europe, Confédération générale du travail, pourrait ainsi prêter son concours en participant à des réunions du Comité des pensions du personnel du BIT et du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Projet de décision

4. ***La Commission des finances présente par conséquent le projet de résolution ci-après en vue de son adoption par la Conférence:***

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail,

Nomme M. P. Coutaz membre suppléant du Comité des pensions du personnel du BIT (Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies), avec effet immédiat, pour la période prenant fin le 8 octobre 2019.